Ils étaient cinq...

Autor(en): Cramer, Marc

Objekttyp: Article

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse

Band (Jahr): 72 (1963)

Heft 1

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-682725

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

ILS ÉTAIENT CINQ...

Marc Cramer

Le manque d'organisation, le manque de matériel, la pagaille, en un mot, des hôpitaux et services sanitaires des armées du siècle dernier a de quoi nous stupéfier aujourd'hui.

par toute l'Angleterre. Une admirable femme, Florence Nightingale, bouleversée par ces tableaux d'horreur, réunit un groupe d'infirmières et réussit à se faire envoyer, elle et ses compagnes, par le Gouvernement,



J.-H. Dunant (1828-1910), le semeur d'idées

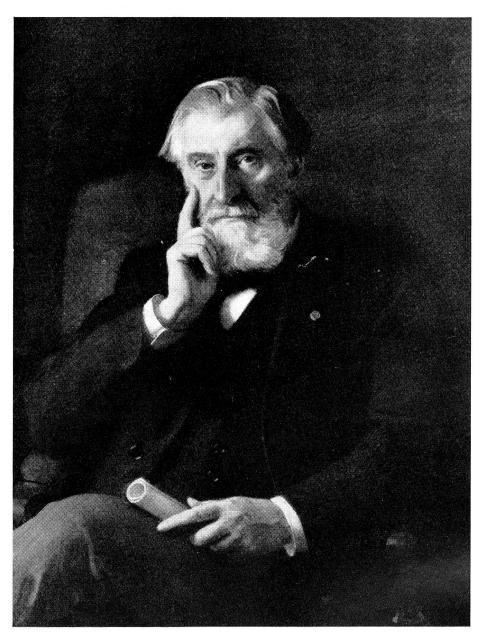
Pendant la guerre de Crimée, le *Times* publiait des reportages de son envoyé près le corps expéditionnaire anglais, William-Howard Russel. Certains de ces reportages signalant l'état épouvantable des hôpitaux soulevèrent une vague d'indignation inouïe, mais justifiée,

à Scutari, l'hôpital d'arrière des troupes anglaises de Crimée.

Pendant la guerre de Crimée: Florence Nightingale

Il faut lire les souvenirs de Scutari, rapportés par le docteur Hoffmann, un médecin et touriste américain qui l'a visité et y a travaillé pour son instruction personnelle. Pas de lits, pas de couvertures, une saleté repoussante, les hommes meurent comme des mouches de leurs blessures ou de la pourriture d'hôpital dans la pénombre d'un hangar, couchés sur des bottes de paille, au milieu de leurs déjections que personne n'a le temps ou l'humeur de nettoyer; Scutari est un enfer. du thé, cuire des soupes, caresser des têtes, à quoi ça sert ici? On crève de la fièvre des blessés, avec ou sans Miss Nightingale ».

Du côté russe, la Grande Duchesse Hélène Pawlowna se dépense aussi sans compter, comme la dernière des servantes, comme Miss Nightingale du côté anglais.



Gustave Moynier (1826-1910), président de la Conférence de 1863, président du Comité international de 1864 à 1910

Miss Nightingale, en arrivant, constate que la réalité dépasse en horreur toutes les descriptions, tout ce qu'elle avait pu imaginer; elle tente l'impossible, mais elle ne peut quasi rien. Elle et ses compagnes offrent une tasse de thé, préparent des bouillons, apportent une bonne parole, le réconfort d'une sympathie; faire plus, elle ne le peut matériellement pas.

Le plus bel éloge de cette splendide activité nous paraît être cette appréciation d'un officier: « C'est doux comme une petite fille, mais, à l'intérieur, c'est dur comme l'acier. » Agacé de l'intrusion de ces femmes, de ces civils, dans le domaine militaire, il ajoute: « Donner

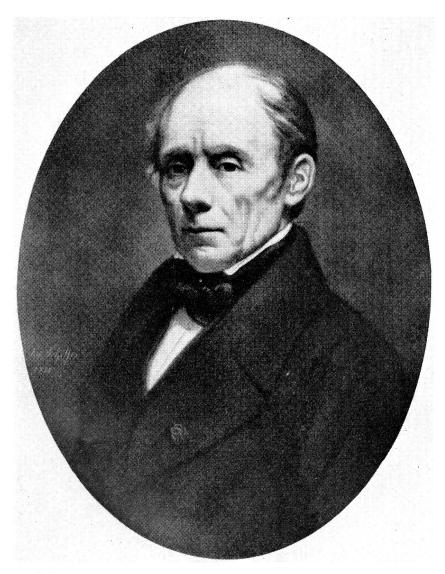
Quatre ans plus tard, l'agacement des militaires devant l'intrusion de civils a vaincu; la généreuse tentative de Miss Nightingale est restée sans grand effet; à Solferino, la situation n'est pas très différente de ce qu'elle était à Scutari. C'est là que commence la grande aventure de la Croix-Rouge.

Solferino: Dunant, Appia

A Solferino, après ou pendant la bataille, deux hommes, deux étrangers: un homme d'affaires un peu journaliste, qui, modestement, se dit touriste, *Henry Dunant*; un médecin volontaire, *Louis Appia*.

Appia, chirurgien est venu offrir son aide de spécialiste, un peu aussi pour étudier les blessures d'armes à feu, un peu, peut-être, pour voir comment se comporterait, dans la réalité, un brancard de son invention.

Pour Dunant, les choses sont plus compliquées: Modeste employé de banque, il a été, quelque temps auparavant, envoyé par des capitalistes genevois, inspecter comme Florence Nightingale, comme Louis Appia, il est effaré de ce qu'il voit, des horreurs du champ de bataille, du manque de moyens d'hospitalisation, des blessés laissés, par force, sans soin durant des heures. Bon samaritain, il se multiplie, il fait tout ce qu'il peut dans la limite de ses moyens, il tente d'apporter quelque douceur aux malheureux souffrants; la fumée du tabac,



Le général G.-H. Dufour (1787-1875), commandant de l'armée suisse pendant la guerre du Sonderbund, président des délibérations qui amenèrent la conclusion de la Convention de Genève de 1864, président honoraire du Comité international

une exploitation agricole dans le sud algérien. Piqué par la tarentule des grandes affaires, il a demandé pour lui personnellement, et obtenu une concession, mais il a besoin encore d'autres concessions, de facilités administratives pour ses futurs Moulins de Mons Djemila. Il parcourt donc l'Europe à la poursuite de l'Empereur Napoléon dont la suprême autorité devrait lui faciliter les choses. Inconscient de l'étrangeté qu'il y a à venir demander une concession agricole jusque sur le champ de bataille il arrive, poursuivant son impérial gibier, jusqu'à Solferino. Là, il fait remettre à l'Empereur un mémoire sur ses chers Moulins de Mons Djemila, mais,

l'alcool passent pour des désinfectants, il apporte, il offre des cigares, du vin.

De toutes ces effroyables expériences, il tirera, un peu plus tard, la matière de sa fameuse brochure « Un souvenir de Solferino ». Pendant ce temps, Appia, lui, technicien, ampute, taille des béquilles, transporte des blessés, exerce avec dévouement, son métier de chirurgien.

L'idée semée par Dunant

Dans son Souvenir de Solferino, Dunant, le premier, a lancé son idée de la neutralisation du personnel sanitaire; il n'est, du reste, que juste de rappeler que Napoléon III, lui-même, horrifié du spectacle du champ de bataille, a interdit de garder prisonniers les médecins autrichiens, a ordonné de les renvoyer chez eux, aussitôt que possible, de soigner les blessés amis et ennemis sans distinction.

Dunant avait lancé l'idée, mais il ne paraît pas avoir songé à aller plus loin; lorsque Gustave Moynier, un réaliser. La société, intéressée, nomme une Commission de cinq membres chargée de l'étude et de la réalisation pratique de l'idée. Cette Commission est composée de Henry Dunant, Gustave Moynier, Guillaume-Henri Dufour, Louis Appia, Théodore Maunoir; simple commission d'études, elle se constituera bientôt en Comité de secours aux blessés militaires, ce comité qui prendra



Le docteur Théodore Maunoir (1806-1869), sera le conseiller judicieux et avisé

philanthrope sociologue genevois, vient lui demander ce qu'il compte faire, il se borne à répondre: « Je suis un semeur d'idées ». Il accepte, néanmoins, et avec enthousiasme, la proposition de Moynier, de confier ses idées à la Société d'utilité publique de Genève. La Société d'utilité publique est une petite société genevoise, filiale des sociétés analogues que Hirzel a fondées à Zurich et qui ont essaimé par toute la Suisse; elle s'occupe, en général, de toutes les questions d'hygiène sociale.

La Commission des cinq

Dunant a lancé l'idée; Moynier va s'employer à la

par la suite, avec une audace naïve, mais que l'avenir ratifiera, le nom de *Comité international de la Croix-Rouge*.

Moynier, homme pratique, se met aussitôt en campagne, il écrit à droite, à gauche, partout, intéresse à l'affaire, les sociétés parentes de Suisse.

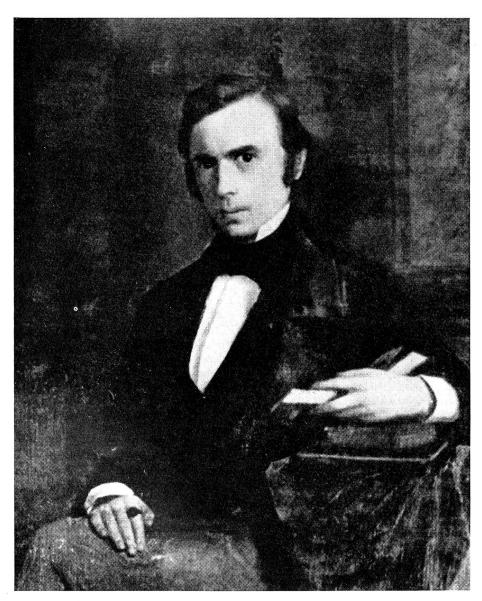
Dunant, voyageur, muni de lettres d'introduction, court les capitales, s'efforce d'intéresser des hommes en place, autant d'ailleurs à la future Croix-Rouge qu'à ses malheureux Moulins de Mons Djemila qui, quelques années plus tard, le mèneront à la catastrophe. On lui accorde beaucoup d'intérêt, beaucoup de bonnes paroles,

eau bénite de cour, mais, routine ou crainte de la nouveauté, peu de concours efficaces; son activité ne sera d'ailleurs pas entièrement perdue. Il faut donc arriver à intéresser, à obtenir le concours actif d'une personnalité de premier plan.

C'est là qu'intervient Dufour. Guillaume-Henri Dufour, ancien officier de la Grande Armée, officier de auprès de l'Empereur et il demande à Napoléon de prendre, en quelque sorte, le patronage moral de l'entreprise.

La Conférence de 1863

Grâce, en grande partie, à l'intervention de Napoléon est réunie, à Genève, la Conférence de 1863. Cette Confé-



Le docteur Louis-P.-A. Appia (1818-1898) porta le premier le brassard blanc à croix rouge sur un champ de bataille au Sleswig en 1864

très grand talent, ancien Commandant de l'armée suisse qui a su terminer, presque sans effusion de sang, sans laisser de séquelles haineuses, une guerre civile où la Suisse a failli périr, a été à l'origine de l'Ecole militaire de Thoune. Il a eu, là, comme chef d'instruction, un élève, le Prince Napoléon. Entre le maître et l'élève sont nées un profonde amitié et un profond respect réciproques.

Dufour a constamment refusé, par délicatesse, d'intervenir auprès de son ancien subordonné, de lui adresser n'importe quelle demande, mais, ici, il juge la chose trop importante et il sort de sa réserve: il introduit Dunant

rence réunit, il est vrai, des délégués gouvernementaux mais qui n'agissent, en partie, que comme des particuliers. Le travail de la Conférence fut complété par une seconde, réunie l'année suivante, mais, cette fois, sur convocation officielle du Conseil fédéral suisse.

Les deux Conférences ont mis sur pied la Convention de Genève, qui restera, bien que modifiée à plusieurs reprises, la charte fondamentale de la Croix-Rouge.

La guerre du Sleswig-Holstein

Bientôt après, la nouvelle organisation, le nouvel emblème, la croix rouge sur fond blanc faisait son apparition sur le champ de bataille. Pendant la guerre des Duchés, qui mettait aux prises la Prusse et l'Autriche avec le Danemark, Louis Appia va suivre les opérations du côté allemand, tandis que, Dunant appelé à Paris par ses affaires algériennes, c'est un hollandais, le capitaine van de Velde qui fera le même office du côté danois. Le Comité international suivait déjà la ligne dont, à grande raison, il ne se départira jamais, d'une neutralité absolue entre les belligérants.

Appia envoie du théâtre des hostilités une série de lettres du plus grand intérêt: les installations sanitaires sont incomparablement mieux organisées et plus efficaces qu'en Italie ou à Scutari, néanmoins l'intervention d'un neutre, impartial, ne cherchant qu'à atténuer dans la mesure du possible les souffrances, se révèle, à plus d'une reprise, de grande utilité. La scène où il nous montre la remise, par les Prussiens aux Danois, de la dépouille d'un officier mort au feu, cela sur l'initiative et sous la direction d'Appia, est d'une grandeur impressionnante.

Cinq hommes, une œuvre

Ceci dit, pouvons-nous répondre à cette question: Quel a été le fondateur de la Croix-Rouge? Nous pensons qu'il est injuste de vouloir en faire hommage à un seul homme; la Croix-Rouge est l'œuvre collective du premier Comité, de ces cinq hommes qui, chacun, ont apporté leur pierre à l'édifice, qui, chacun, ont travaillé selon sa compétence et ses possibilités.

Dunant a été le semeur d'idées; il a jeté l'étincelle que les autres eussent, sans doute, été incapables de faire naître.

Moynier a été l'homme pratique, en qui, probablement, n'eût pu germer l'idée fondamentale, mais qui a su la réaliser, ce dont l'inventeur eût été incapable.

Dufour, nanti de son passé, de sa réputation, était le seul à pouvoir intéresser l'Empereur, sans l'intervention duquel aucun gouvernement n'eût attaché d'importance à l'affaire.

Appia a été l'ouvrier, le médecin qui a, en quelque sorte, prouvé le mouvement en marchant, qui a travaillé sur le champ même de bataille à Solferino, d'abord, dans les Duchés et au Danemark ensuite.

Maunoir, dont le rôle a pu paraître un peu effacé, a été le conseiller avisé, toujours prêt à montrer les écueils, à les contourner, toujours prêt à mettre la goutte d'huile dans les rouages, là où elle devenait indispensable. En 1863, au moment où, pendant la Conférence, un médecin-général, inquiet de cette intrusion de civils, a failli tout faire échouer c'est Maunoir, encore, qui a su escamoter la difficulté et remettre les choses sur le bon chemin.

On le voit, les cinq hommes étaient indispensables; qu'un seul eût manqué et tout s'écroulait avant même d'avoir existé: le vrai fondateur de la Croix-Rouge, c'est l'hydre à cinq têtes Appia-Dufour-Dunant-Maunoir-Moynier.

1914: Gustave Ador, Frédéric Ferrière

Il est encore un développement ultérieur de la Croix-Rouge qui doit être signalé: le service dit des civils.

En 1914, le Comité international, comme la Convention de Genève lui en faisait un devoir, a ouvert une Agence des prisonniers de guerre, qui devrait fournir aux familles inquiètes, des nouvelles ou des précisions sur le sort de leurs disparus.

Il n'y avait rien là de complétement neuf; une sem-

blable organisation avait déjà fonctionné à Bâle en 1870, mais les choses prirent immédiatement une extension beaucoup plus grande; les lettres arrivaient par milliers.

Gustave Ador, président du Comité et chef de l'Agence a éprouvé, dès le début, d'immenses difficultés. Tous les gouvernements, toutes les armées se faisaient tirer l'oreille pour donner des renseignements qui n'arrivaient qu'au compte goutte. Pourtant, la Convention de Genève avait tout prévu pour les militaires, mais les choses restaient d'une difficulté qui parut bien souvent insurmontable. Tout finit à la longue par se normaliser et l'Agence put fonctionner, mais pour les militaires seulement. Rien n'était prévu pour les civils et il y avait une quantité de civils dont on était sans nouvelles et dont les familles inquiètes demandaient des nouvelles à grands cris. Si dur que cela parût, les choses étaient déjà si difficiles pour les militaires que nous étions obligés de laisser de côté les « demandes civiles ». C'est là qu'il faut citer le nom du D' Frédéric Ferrière, viceprésident du Comité.

Le « service des civils »

Ferrière a pensé que, humainement, on ne pouvait négliger ce nouveau champ d'activité, que la Croix-Rouge se mentirait à elle-même si elle se bornait à enregistrer cet échec.

Toutes ces lettres négligées, il les rassembla, il les dépouilla soigneusement, le soir, dans son cabinet de consultation, avec l'aide de sa famille; il se mit à écrire à droite, à gauche, partout, chercha des concours, supplia les Croix-Rouges nationales et les gouvernements.

A force de persévérance, d'entêtement pourrait-on dire, il finit par obtenir quelques renseignements d'abord, puis des nouvelles de plus en plus nombreuses et c'est ainsi que, contre vents et marées, il arriva à fonder ce « service-civil » qui, en 1914 déjà et, bien plus encore en 1939-1945 prit une immense extension et put rassurer bien des familles.

Que conclure: Honneur à tous, à Dufour, Dunant, Moynier, Appia, Maunoir, les pionniers, à Ador, à Ferrière, qui ont donné, si l'on ose dire, à la Croix-Rouge, un format industriel.

(Documents photographiques reproduits avec l'autorisation de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève)

LE CENTENAIRE DE LA CROIX-ROUGE ET LA PHILATELIE

Monac

La principauté de Monaco émettra ce printemps deux timbres commémoratifs du centenaire de la Croix-Rouge. Les effigies de trois des principaux fondateurs de la Croix-Rouge, H. Dunant, G. Moynier et le général Dufour, Genevois tous trois, figureront à côté du sigle du centenaire sur le timbre d'une valeur de 1 franc; une allégorie et les insignes de la Croix-, du Croissant- et du Lion- et Soleil-Rouges sur celui de 50 ct.

1963 T. 1 —.50 Fr.

Avant d'une nef, avec les insignes de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion- et Soleil-Rouges, se portant au secours d'un bateau en perdition.

г. 2 1.— Fr.

H. Dunant, G. Moynier et G.-H. Dufour et sigle du 100e de la Croix-Rouge.

Ghana

Cet Etat annonce la parution en 1963 d'une émission pour le centenaire de la Croix-Rouge.